

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
CARAQUET TENUE LE MARDI 2 SEPTEMBRE 2014 À 18 h 30  
À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

---

**SONT PRÉSENTS** : Monsieur le maire Kevin J. Haché et les membres : Jean-Guy Blanchard, Rosaire Labrie, Louise Blanchard, Michel G. Boucher, Mariette Paulin et Yves Roy.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS** : douze (12) personnes dans la salle dont deux (2) journalistes ainsi que Marc Duguay, directeur général, Daniel Landry, agent de développement, Julie Paulin, secrétaire municipale, Daniel Chiasson, ingénieur municipal, Aline Landry, gestionnaire des arrêtés et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 30.

2014-242

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec un ajout au point 14. Question nouvelle : rue Savoie.  
Adoptée

2014-243

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2014-244

Étude des objections écrites  
reçues concernant la  
demande de rezonage de  
monsieur Rénaud Lambert

Une lettre d'objection incluant 29 signatures a été reçue concernant la demande de rezonage de monsieur Rénaud Lambert. Quelques citoyens de l'allée des Chenard et de la rue Boudreau étaient présents ainsi que monsieur Rénaud Lambert. Les citoyens demandent à Monsieur Lambert si les gros camions circuleront encore dans l'allée des Chenard lorsque la future Route 11 sera en fonction. Monsieur Lambert répond que non. Ce dernier ajoute que ce rezonage est seulement une question de légalisation, la circulation de camions lourds demeure la même jusqu'à ce que la Route 11 soit fonctionnelle. Les citoyens semblent rassurés après avoir entendu ces réponses.

2014-245

Dépôt et première lecture par  
son titre de l'arrêté intitulé  
« Arrêté modifiant l'arrêté de  
zonage de Caraquet » -  
Rénaud Lambert

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu de faire le dépôt et la première la lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la demande de rezonage de monsieur Rénaud Lambert. Adoptée

2014-246

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Rénald Lambert

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la demande de rezonage de monsieur Rénald Lambert. Adoptée

2014-247

Nouveau nom pour une allée publique – Allée André à Vital

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, suite à une demande des résidents de l'allée publique située à l'extrême Est de la ville, il est résolu d'accepter leur proposition, soit que cette allée porte le nom de « allée André à Vital ». Adoptée

2014-248

Vente par soumission – Terrain excédentaire dans la rue Gionet

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu de mettre en vente par soumission pendant un mois le terrain excédentaire portant le numéro d'identification NID 20783411 situé dans la rue Gionet. Adoptée

2014-249

Lecture et adoption du procès-verbal

À la demande du maire, le secrétaire municipal adjoint fait la lecture du procès-verbal du 18 août 2014.

#### **CORRECTION À APPORTER**

**2014-239 : 15 août 2014 :** Il faudrait lire : « Le conseiller Rosaire Labrie se dit surpris et un peu offusqué que la ville de Caraquet n'avait pas de publicité dans le cahier du 15 août. La secrétaire municipale répond que l'Acadie Nouvelle avait proposé un nouveau concept de publicité que nous avons accepté. Le conseiller Yves Roy déplore le fait que la ville de Caraquet n'avait aucune publication souhaitant bonne fête aux Acadiens et Acadiennes. Le maire ajoute que pour 2015, le souhait de la ville de Caraquet sera publié comme auparavant. »

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 18 août 2014 avec la correction. Adoptée

2014-250

Questions non réglées  
découlant de ces procès-  
verbaux

Le maire soulève que madame Nathalie Lanteigne n'a pas dû diminuer la dimension de son bâtiment secondaire pour son chenil à 26 m<sup>2</sup>. Elle avait proposé cette superficie au départ et elle a été incluse comme condition dans son rezonage.

La conseillère Louise Blanchard mentionne qu'il serait important de mettre en évidence le jumelage avec Marennes sur le site Web de la ville. Le maire propose que ce sujet soit discuté à une session de travail.

2014-251

Exposés des membres du  
conseil

Le conseiller Rosaire Labrie félicite l'équipe de baseball « Les Acadiens du Grand Caraquet » pour leur performance et pour avoir obtenu un laissez-passer au Championnat provincial de baseball intermédiaire B.

La conseillère Louise Blanchard mentionne qu'il serait intéressant qu'une session de travail soit fixée afin de ressortir les dossiers prioritaires qui pourraient être transmis aux candidats provinciaux dans la circonscription de Caraquet.

Le conseiller Jean-Guy Blanchard demande qu'une lettre de félicitations soit envoyée à monsieur Albert Gosselin pour son intronisation au Temple de la renommée de volleyball Nouveau-Brunswick.

La conseillère Mariette Paulin présente un rapport du comité des travaux publics. Elle rapporte que deux équipes d'employés sont assignées aux travaux de réparations de regards d'égout et de valves en vue de l'asphaltage de la Route 145, de la rue du Parc, de la rue Léger et de la rue de la Gare.

Des travaux sur le pont de la piste cyclable situé vers le pont McIntosh auront lieu sous peu. Cette section de la piste cyclable sera fermée à toute circulation en temps et lieu.

Finalement, elle rapporte que l'aréna nécessite des réparations de son toit côté sud.

2014-252

Questions nouvelles

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de diviser la rue Savoie en deux rues distinctes soit la rue Savoie Est et la rue Savoie Ouest pour ainsi assurer la sécurité des citoyens en cas d'urgence. Adoptée

2014-253

Suivi des dossiers

Grande Allée : Pour question de sécurité, le conseiller Yves Roy mentionne qu'il est très important que les trois sections de la Grande Allée soient étudiées assez rapidement.

2014-254

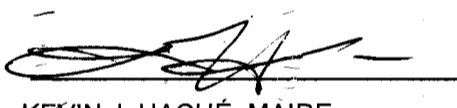
Présentation et intervention  
du public

Madame Thérèse Thériault mentionne que plusieurs personnes croient que les nouvelles lumières de rue à DEL n'éclairent pas assez. Le directeur général mentionne que la puissance est demeurée la même, soit plus intense aux coins des rues et au centre-ville.

2014-255

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever l'assemblée. Et la séance est levée vers 19 h 24.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE PAULIN, SECRÉTAIRE MUNICIPALE